

**COMPTE RENDU du CONSEIL D'ECOLE des RECOLLETS élémentaire**  
**DU 6 NOVEMBRE 2010**

Etaient Présents :

L'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école

Les représentants des parents d'élèves : Hocquet Alexandre, Tsuji Emmanuel, Chichereau Carine, Besco Dumas Anne, Fontan Florence, Blanchard Véronique, Yris Karine, Kaskassiades Irène, Kerbouch Aziza, Fosse Danièle, Tang MinhDi, Maillochon Florence, Delforge Emmanuelle, Quattrociocchi Marc, Giraud Emmanuel, Sarda Nathalie, Blain Marc Antoine.

Etaient excusés : Madame Lévrier Institutrice, Les représentants de Monsieur le Maire.

Etait absent : DDEN.

**1 - Présentation du centre de loisir :**

Le directeur du centre de loisirs a été invité afin de présenter l'organisation du centre de loisirs.

Monsieur Paul informe le conseil que 95 % de son équipe est titulaire du BAFA. L'encadrement est assuré par un animateur pour 12 enfants maximum conformément à la réglementation.

Le bilan des activités du centre de loisirs se trouve sur le blog du centre.

Les horaires souples sont à respecter car les animateurs sont redéployés sur Paris selon les besoins des centres de loisirs. Le centre sportif et le centre de loisirs sont deux structures différentes et non complémentaires. Les parents remarquent que cela pose des problèmes de fonctionnement car les activités sportives se terminent plus tôt que le centre de loisirs. Ils demandent à ce qu'une réflexion s'engage pour trouver une solution avec la municipalité.

Les parents sont satisfaits du fonctionnement du centre de loisir, l'équipe est stable.

Il apparaît que ce type de dialogue entre le centre de loisir et les représentants de parents est nécessaire. L'équipe d'animateurs intervient aussi pendant le temps périscolaire et donne entièrement satisfaction à l'équipe enseignante.

**2 - Point sur la rentrée scolaire :**

L'école accueille 326 élèves en ce début d'année scolaire. La répartition est établie en conseil des maîtres et tient compte des effectifs par niveau.

- 3 classes de CP à 21, 21, 23.
- 2 classes de CE1 29, 29
- 1 CE1-CE2 à 25
- 2 CE2 à 28 et 28
- 2 CM1 à 24 et 23
- 1 CM1 / CM2 à 22
- 2 CM2 à 27 et 27

**3 – RASED :**

L'équipe du RASED est au complet sur l'école. Les missions sont de plus en plus centrées autour de la maison du handicap et cela inquiète fortement les membres du conseil d'école.

Les membres du conseil d'école expriment leur profond attachement à la pérennité des aides spécialisées qui sont assurées, pour les élèves rencontrant de grandes difficultés, par les enseignants spécialisés du RASED. Ils s'opposent à la suppression des postes du RASED au prétexte de la mise en place de l'aide personnalisée et réclament le maintien des missions du RASED.

#### **4 - Vote du règlement de l'école :**

Le règlement intérieur est voté par **14 voix pour et 13 voix contre.**

L'ensemble des représentants des parents d'élèves justifie son vote contre le règlement d'école :

Les représentants des parents d'élèves s'élèvent contre l'aide personnalisée, article 3 du règlement. Ils se réfèrent à la position nationale de la FCPE.

Le règlement intérieur de l'école est adopté.

#### **5 - Livret scolaire fin cycle :**

Les représentants de parents ont demandé lors du dernier conseil d'école que les livrets scolaires académiques soient présentés à l'ensemble des parents de l'école. Une commission sera formée avec les représentants de parents pour organiser cette réunion au cours du 2ème trimestre.

#### **6 - Présentation des projets annuels :**

La classe de CM1 AB a obtenu une classe de découverte à Sainte Enimie.

Le projet de correspondance avec l'Allemagne est en route. Après avoir reçu les Allemands du 20 au 22 septembre ce sont 15 élèves de CM1 qui partiront pour Aix La Chapelle 5, 6 et 7 décembre 2010, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le départ se fait tout d'abord sur la volonté des élèves d'entrer dans le processus de correspondance et d'échange avec les Allemands. La famille doit adhérer à ce vœu. Ainsi l'an passé il y a eu 15 élèves qui se sont proposés et qui ont tous été retenus. Les élèves appartiennent aux 3 classes de cm 1. Ils seront accompagnés par Madame Lévrier pilote du projet, par Mademoiselle Kayat et Madame Girard.

Le Ce2 p de M Clidière a obtenu une Classe à Paris intitulée : « l'alchimie du peintre ». Sa classe participera à diverses sorties accompagnées d'un intervenant spécialisé.

Le CE1 S Participe à une correspondance qui aboutira à une rencontre sportive avec l'école Varlin au gymnase Jemappes, les parents des élèves seront invités à cette rencontre sportive. Le projet a été déposé auprès de monsieur l'Inspecteur.

#### **La liaison école maternelle élémentaire est mise en place à travers deux actions :**

Les CE1 S et C se rendront par petits groupes dans les classes de la maternelle des récollets pour lire une histoire qu'ils auront au préalable préparé.

Les CE2 P et CM1 AB mettront en place un dialogue avec les 3 classes de grande section de la maternelle des récollets, autour de l'action apprendre à porter secours qui est déclinée dans les programmes officiels.

Le professeur de sport indique que les classes participeront aux semaines sportives organisées en collaboration entre l'Education Nationale et la municipalité de Paris. Les dates seront transmises ultérieurement aux familles.

Le professeur d'arts visuels met en place deux projets avec des partenaires concernant la classe de CPE qui travaillera sur les volumes et la classe de CM2B qui travaillera sur la sérigraphie.

Concernant la mise en place de délégués de classe, elles n'ont pas été probantes. L'équipe pédagogique n'a donc pas souhaité poursuivre cette action qui n'a pas fait ses preuves en terme d'appropriation des règles démocratiques. Il n'est pas à l'ordre du jour de se lancer dans une nouvelle expérience sans réflexion approfondie de l'équipe pédagogique à ce sujet. Les parents déplorent que cette action soit abandonnée.

Les parents d'élèves demandent si l'équipe enseignante a connaissance du Parlement des enfants et si une classe s'est investie dans ce projet. Les enseignants ont connaissance de cette action. Ils n'y participent pas.

### **7 - Bilan projets repas multiculturel :**

Le repas multiculturel a été organisé avec l'école maternelle l'an passé. Cette expérience ne sera pas renouvelée entre les deux écoles. Il y avait trop de monde et les petits n'ont pas profité de ce moment.

Il conviendra de se tenir aux décisions d'organisation que prendra la commission de préparation. Il faudra impliquer davantage de parents d'élève pour l'installation.

Le prochain repas sera organisé le 6 mai 2011.

La kermesse de l'école sera organisée le samedi 18 juin 2011. Les modalités seront précisées ultérieurement.

### **8 - Analyse d'eau :**

Les dernières analyses d'eau ne montrent pas de non potabilité de l'eau. En outre les services municipaux ont mis à l'étude le changement des canalisations qui posent problème.

### **9 - Base élève, GEPI :**

Certaines familles ont demandé à ce que leur enfant ne figure plus sur base élève 1er degré. Leur demande a été transmise à l'Inspection Académique. A ce jour il n'y a pas de réponse. Ces familles se fondent sur la jurisprudence récente du conseil d'état. Les représentants de parents d'élèves souhaitent avoir des réponses à ce sujet de la part de l'Académie.

### **10 - Réalisation de travaux :**

Les petits travaux sont réalisés assez rapidement. Le changement d'ampoule pose parfois des difficultés.

Les représentants de parents demandent à ce que les lavabos des étages soient baissés afin que tous les élèves y aient accès.

La cheminée devrait être tubée en 2011 ce qui règlera les problèmes d'humidité et de détérioration des murs des classes attenantes.

Les puits de lumières du couloir des salles polyvalentes seront supprimés. Cela règlera les problèmes de fuite récurant qui détériorent ce couloir.

### **11 - Fourniture scolaire :**

Les fournitures scolaires proposées par la ville de Paris ne sont pas de qualité et doivent être remplacées par les familles. Un lot de matériel sera remis au représentant de parents d'élève afin d'évoquer la question avec la municipalité du 10ème arrondissement.

### **12 – PPMS :**

Le PPMS a été présenté et expliqué aux représentants des parents d'élèves. Une information sera distribuée aux parents d'élèves de l'école.

### **13 – Formation initiale des enseignants :**

Une présentation de la mise en place de la formation initiale des enseignants a été réalisée par la Maîtresse d'Accueil Temporaire, Madame Amri. Le sujet sera de nouveau abordé au prochain conseil.

Les prochains conseils d'école auront lieu les samedis 5 mars 2011 et 28 mai 2011 de 9 h à 11h.

La séance est levée à 11 h 25